

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

SNEP FSU REUNION  
Résidence les Longanis  
Bâtiment C appartement 4  
7 boulevard Mahatma Gandhi  
97490 SAINTE CLOTILDE  
0262 12 85 06  
snep.reunion@wanadoo.fr  
<http://blog.snep-reunion.org/>

N°38 – SEPTEMBRE 2016

## SOMMAIRE:

- Page 2&3 : édito
- Page 4&5 : bilan et analyse
- Page 5&6 : carte des points
- Page 8 : mouvement 2015
- Page 9 : groupe de travail TZR
- Page 10 : syndicalisation et trésorerie
- Page 11 : organigramme
- Page 12 : fiche de syndicalisation



Le syndicat des enseignants d'EPS et des professeurs de sport



**Le métier au cœur**

Dispensé de timbrage **Saint Denis CTCC**

**P**

**PRESSE**

DISTRIBUÉE PAR

**LA POSTE**

Déposé le:



**ASSEMBLEE GENERALE VENDREDI 07 OCTOBRE  
AU CENTRE JACQUES TESSIER  
DE LA SALINE**

**2017 : ANNEE DE CONGRES POUR LE SNEP!**



Directeur de la publication : Damien LAUDE

CPPAP 0111 S 07871 , dépôt légal: août 2006. 4 numéros par an. Abonnement par cotisation annuelle

Imprimé par Copy Run 4 bis rue Léopold Rambaud 97490 SAINTE CLOTILDE

### **-Des feuillets de l'été à la réalité de la rentrée...pour tous ceux qui n'ont pas été déconnectés ...**

Ainsi donc nous avons passé l'été à discuter surtout J.O, pokémons, burkinis.

La question de savoir comment préserver le vivre ensemble, sur les plages et ailleurs, au moment où l'Etat islamique multiplie les attentats en France et dans le monde, est évidemment très sérieuse. On n'aurait cependant jamais cru qu'une tenue de bain ferait autant de vagues.

La question des corps sportifs, dénudés ou vêtus, sexués des hommes et des femmes est possiblement porteuse de répercussions dans une école qui se veut égalitaire, fraternelle, garante des libertés. et plus particulièrement dans le champ de l'EPS. Un certain nombre d'idéaux sont percutés par le feuilleton estival à commencer par la laïcité, cette belle spécificité de la pensée et de la législation française!

Refusant toute supériorité à une morale, à une croyance ou à une incroyance particulières, elle leur refuse tout moyen de prosélytisme auprès des populations vulnérables, à l'école et à l'hôpital, par exemple. Garante de la liberté des cultes et des pratiques individuelles, elle prévient toute discrimination envers certaines au profit d'autres.

Ensuite l'égalité à travers son combat pour la dignité des femmes, quel beau combat ! Il reste plus nécessaire que jamais, car le corps des femmes, comme dans tout conflit, est le terrain où les hommes mènent leurs guerres. Ce sont des femmes uniquement qui sont verbalisées ici, jamais ceux qui les ont enfermées dans ces prisons de tissus. Ce débat à la fois symbolique, idéologique et politique n'est pas fait au nom de l'islam, ni même d'une prétendue réappropriation identitaire

Prenons garde: tout ce qui pourrait être perçu, d'une façon ou d'une autre, comme une stigmatisation des musulmans ne saurait être la bonne réponse, puisque c'est exactement celle qu'espèrent les terroristes : mettre en graine les ferments d'une guerre civile, voire de « civilisation". Refusons une réponse simpliste et à l'instar d'Edgar Morin rappelons qu'une pensée non complexe est force de destruction.

Quant à Malcom X ne disait -il pas: »si vous n'êtes pas vigilants, les médias arriveront à vous faire détester les opprimés et aimer ceux qui les oppriment ».

D'autres événements d'importance se sont déroulés. De nombreux épisodes probablement liés au dérèglement climatiques ont eu lieu: inondations au printemps en Belgique, en France, en été en Louisiane et une grande partie de la Chine , inondations et incendie aux Etats Unis...

Cet été, le jour du dépassement des ressources renouvelables de la terre en une année a encore avancé. Dans le même temps, on apprend que la production de blé a chuté de 30%, que Lactalis achète le lait au dessous des coûts de production...que le nombre de SDF a augmenté de 50% en 3 ans, qu'au 1er semestre 2016,il y a au 200000 ruptures conventionnelles soit + 13% par rapport à 2015. (elle est où la fameuse rigidité du marché qui nous amené la loi travail?) que la France est championne d'Europe du versement de dividendes (35 milliards d'euros ont été versés dans notre pays aux actionnaires au seul deuxième trimestre 2016). Entre janvier et juillet 2016, les seules entreprises du CAC40 ont accumulé 40 milliards d'euros de profits. En hausse de 4% par rapport à 2015 !

Alors oui ça va mieux ,mais pour qui?

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

Quelles propositions de réponses, ces questions, avec celles du chômage et des salaires vont elles trouver auprès de nos représentants politiques? L'enfermement dans un débat centré sur l'identitaire et le sécuritaire ou la volonté de voir émerger une société plus juste, plus respectueuse de l'homme et de la nature?

Quels projets seront portés, quelle vision de l'école et de l'EPS vont être défendues en cette année d'élections législative et présidentielle, alors même que des discours sur une alternative scolaire hors de l'Education nationale se développent: il ne serait plus possible de faire évoluer l'éducation dans son carcan institutionnel. De Montessori aux écoles privées, culturelles ou d'entreprise, les discours oscillent entre une mouvance plus libertaire, une vision parfois parfaitement rétrograde ou bien encore extrêmement libérale de l'école, jusqu'à certaines formations des enseignants faites par alternance à Créteil et assurées par des sociétés privées. Pour nous, l'Ecole reste l'endroit où nous développons le savoir vivre ensemble, où nous luttons contre les inégalités. Notre discipline et le sport scolaire, sans vouloir les réduire à cette seule dimension, en sont une bonne illustration.

De nombreux enseignants luttent au quotidien pour leurs élèves et développent des initiatives. Pour cela, nul besoin d'une réforme du collège mal ficelée et appliquée sans discernement dont les seuls effets prévisibles seront le creusement des inégalités.

Il ne faut pas être dupe : avec des programmes scolaires allégés et une EPS que certains voudraient réduire au rôle de "support à EPI", ce sont les élèves les plus fragiles qui paieront les effets de cette réforme. Pour Anne Barrère "les réformes apparaissent comme de nouveaux problèmes à affronter, de nouvelles tâches à investir, qui prennent du temps, de l'énergie n'ayant parfois pas d'autre sens que l'obéissance à la prescription". Pour elle, le changement se fait aussi par la bande, de façon invisible "dans un paradoxal demi silence"...

Nous vous invitons à débattre et à faire vivre ces problématiques au cours de cette année scolaire en participant notamment aux deux temps forts que seront notre AG de rentrée et notre congrès académique....congrès qui verra le bureau se renouveler.

Catherine Duriez, secrétaire académique

## CALENDRIER CORPO 2016/2017

<b>Promotion d'échelon :</b>	Participation automatique Résultats en Décembre
<b>Mouvement Inter-académique :</b>	Inscription en Novembre Résultats en Mars
<b>Congé Formation :</b>	Inscriptions en Décembre Résultats en Avril
<b>Liste d'aptitude certifiés :</b>	Inscriptions en Janvier
<b>Liste d'aptitude agrégés :</b>	Inscriptions en Janvier Proposition Réunion en Mars
<b>Hors-classe</b>	Participation automatique Résultats en mai - juin
<b>Reconversion:</b>	Dépôt des dossiers en Mars Résultats en Juin
<b>Mouvement Intra-académique :</b>	Inscription en Avril Résultats en Juin
<b>Révision de notes :</b>	Juin
<b>Avancement d'échelon non-titulaire :</b>	Juin - Juillet
<b>Affectation des TZR &amp; contractuels:</b>	Rattachement en Juillet Poste à l'année en Aout
<b>Affectation des Stagiaires :</b>	Juillet-Août

### **Bilan et analyse du mouvement inter académique 2016**

Pour l'EPS, l'année 2015 2016 se termine comme les précédentes... mais en pire!

Plus de contractuels, moins de TZR, un barème de plus en plus élevé pour obtenir la Réunion.

Afin de comprendre les enjeux politico-économique et la mécanique du mouvement inter académique dans le second degré, il est nécessaire de prendre le problème dans sa globalité.

L'objectif est de ne pas céder à la vision caricaturale véhiculée par certains qui peut laisser croire que les métropolitains prennent ce qui reviendraient de droit aux Réunionnais. C'est oublier la réforme du CIMM qui va dans le sens d'une égalité réelle.

Il nous faut donc analyser les causes plutôt que de dénoncer les conséquences avec une vision réductrice.

Pour comparer la situation de la Réunion avec celles des autres académies afin de voir s'il existe "une égalité réelle" entre les académies, il est nécessaire de croiser plusieurs données : le calibrage, le taux de contractuel et de TZR, les postes vacants après le mouvement intra académique.

Les comparaisons sont difficiles à réaliser car il n'existe pas toujours de chiffres disponibles par académie et encore moins d'indicateur commun national du taux d'encadrement, seul élément objectif que le ministère se garde bien de communiquer de peur de faire émerger des inégalités criantes.

Concernant les contractuels il serait environ 900 embauchés en 2015/2016 dont 60 en EPS pour environ 7800 titulaires. Le taux est de l'ordre de 11.5% pour une moyenne nationale de 7.3% (source ministère de l'EN). Le recours aux non titulaires est donc largement supérieur à la Réunion par rapport à la moyenne nationale.

Il reste cette année plus de 300 postes vacants après le mouvement intra académique tous corps confondus dont une quinzaine en EPS en raison de calibrages insuffisants.

Quels choix politiques et économiques expliquent la faiblesse de ces calibrages qui devraient normalement correspondre aux besoins disciplinaires par académie?

Les nombreux lauréats de concours locaux du second degré, malgré le CIMM, ont donc largement servi à alimenter les académies de métropole, notamment Créteil et Versailles.

En 2015, dans l'académie de Créteil par exemple, 50% de l'ensemble des néo titulaires en EPS ont été nommés TZR (30 % toutes disciplines confondues)!

La même année, notre rectorat continuait à dégraisser le faible vivier local qui dépasse à peine les 3% toutes disciplines confondues. La zone Nord Est compte dorénavant 1 TZR EPS! il n'en reste globalement que 17 "opérationnels". La Réunion compte donc actuellement 4 fois plus de contractuels que de TZR!



## INTER ET INTRA ACADEMIQUE 2016



Il semble donc clair que la Réunion ait été particulièrement maltraitée au profit d'autres académies.

Nous avons conscience que la situations dans certaines académies est difficile mais nous considérons que la solidarité nationale doit s'exercer dans toutes les académies!!!

Plus de postes vacants plus de contractuels, moins de TZR, on peut d'ores et déjà parier que le nombre de contractuels embauchés va encore augmenter cette année et il n'est pas sûr qu'ils soient en nombres suffisants pour pallier aux besoins.

Malheureusement, ces déficits, parfois encore plus importants qu'en EPS, existent aussi dans de nombreuses autres disciplines .

Au final, tous les collèges de l'Est et du Nord sont touchés par le problème des postes vacants dans des proportions plus ou moins importantes. Ils ne sont pas les seuls ; les établissements des écarts et ceux de l'éducation prioritaires le sont également quelle que soit la zone. Pour 8 d'entre eux, ce n'est pas moins de 15 à 20% des postes non pourvus. Dans 2 établissements de l'Est, 3 postes restent vacants après mouvement en EPS!

Evidemment, le Rectorat va s'organiser pour combler les trous avec ce qui reste de TZR, MA, contractuels. Il ne s'agit pas de porter de jugement sur tous ces collègues qui vont se charger des remplacements. Mais quand un établissement de l'EP effectue la rentrée scolaire avec 1/5ieme d'enseignants nouveaux dont certains contractuels, sans aucune formation préalable et qui n'ont de surcroit, pas la connaissance des élèves de l'établissement, on peut craindre légitimement pas mal de difficultés. Quand à l'application de la réforme du collège, n'en parlons pas...

En cette année électorale, le SNEP et la FSU interpellent l'ensemble des candidats aux législatives et à la présidentielle. pour un plan de rattrapage qui tiennent compte des besoins réelles de notre académie, seule solution pour améliorer les mutations des collègues, seule solution pour stabiliser des équipes, et in fine garantir à tous nos élèves un service public d'éducation de qualité dans tous les établissements de l'île.

Benoit Caquelard

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

## CARTE DES POIN

**SAINT DENIS** Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 31.0 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
225.0	ETB	V.13	LYCEE GEORGES BRASSENS	
181.0	ETB	V.8	COLLEGE BOURBON	
176.0	ETB	V.1	LYCEE GEORGES BRASSENS	
164.0	ETB	V.3	COLLEGE LES DEUX CANONS	
157.2	COM	V.18	COLLEGE LES MASCAREIGNES	
125.0	ETB	V.5	COLLEGE JULES REYDELLET	
123.0	ETB	V.10	COLLEGE LES DEUX CANONS	
123.0	ETB	V.9	COLLEGE MAHE DE LA BOURDONNAIS	
117.0	-	EXT	COLLEGE DE BOIS DE NEFLES	
81.0	ETB	V.7	COLLEGE LES DEUX CANONS	
81.0	COM	V.18	COLLEGE MAHE DE LA BOURDONNAIS	
63.0	ETB	V.10	COLLEGE LES ALIZES	
56.0	ETB	V.2	COLLEGE LES ALIZES	
31.0	ETB	V.2	COLLEGE EMILE HUGOT	

**LE PORT** Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 322,2 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
322.2	GEO	V.14	COLLEGE TITAN	
322.2	GEO	V.11	COLLEGE TITAN	

**SAINT PAUL** Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 426 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
1239.0	GEO	V.11	COLLEGE ALBERT LOUGNON	
426	ETB	V.1	COLLEGE LES AIGRETTES	
530.0	ETB	V.6	LYCEE LOUIS PAYEN	
376.0	ETB	V.1	COLLEGE LES AIGRETTES	
1745	COM	V.12	COLLEGE CELIMENE GAUDIEUX	
1631	COM	V.14	COLLEGE JULES SOLESSE	

**SAINT LEU** Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 448 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
448.0	ETB	V.3	COLLEGE POINTE DES CHATEAUX	

**CILAOS** Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 777,2 pts

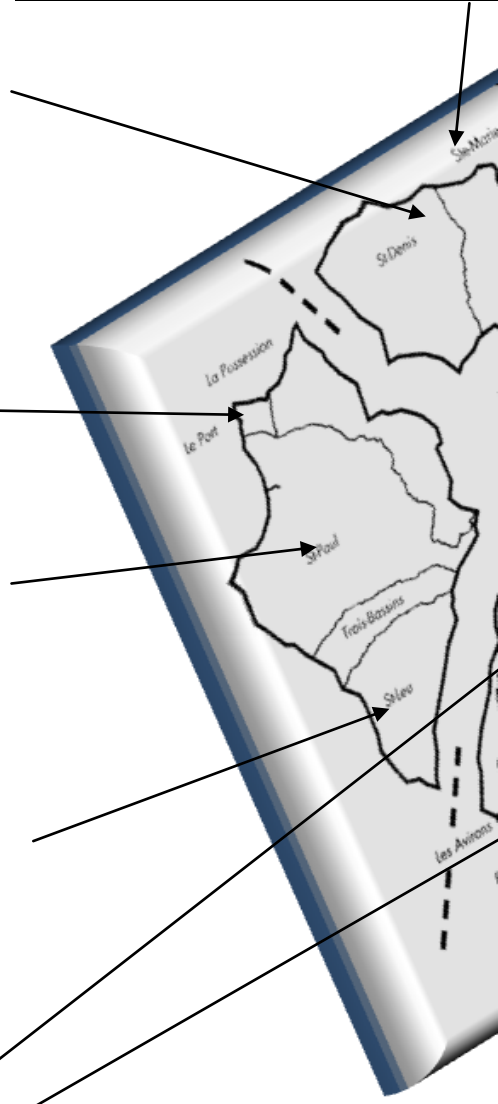
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
777.2	COM	V.1	COLLEGE ALSACE CORRE	

**SAINT LOUIS** Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 280 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
1108.0	GEO	V.9	COLLEGE PLATEAU GOYAVES	
537.0	ETB	V.3	LYCEE ANTOINE ROUSSIN	
409.0	ETB	V.1	LYCEE ROCHES MAIGRES	
368.0	ETB	V.1	LYCEE ROCHES MAIGRES	
348.0	ETB	V.1	LYCEE ANTOINE ROUSSIN	
280.0	COM	V.20	COLLEGE JEAN LAFOSSE	
246.2	COM	V.2	COLLEGE LECONTE DE LISLE	
246.2	COM	V.17	COLLEGE HEGESIPPE HOAREAU	
248.2	COM	V.17	COLLEGE LECONTE DE LISLE	
114.0	ETB	V.3	COLLEGE HEGESIPPE HOAREAU	

**SAINTE MARIE** Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 38.0 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT
63.0	ETB	V.17	COLLEGE A
38.0	ETB	V.11	COLLEGE



**SAINTE MARIE** Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 281,2 pts

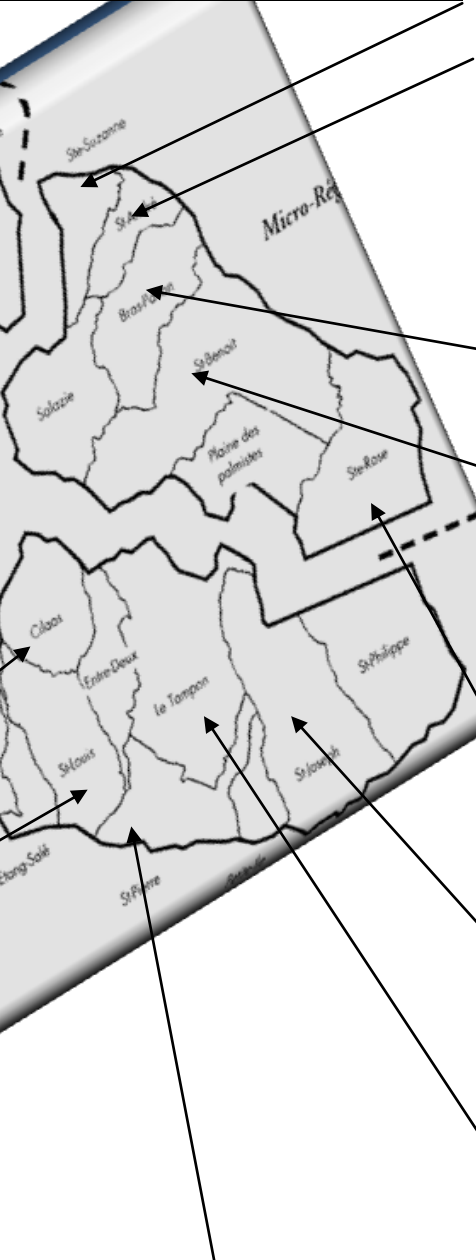
BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT
1021.0	COM	V.9	COLLEGE
368.0	ETB	V.4	COLLEGE PA
351.2	COM	V.7	SEGPA DU COLL
321.0	ETB	V.4	LP FRANCO
280.0	COM	V.8	COLLEGE
315,2	COM	V.8	COLLEGE LIG
281,2	ETB	V.5	COLLEGE PA

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

## PTS INTRA 2016

Commune (hors mutation intra commune): 38 pts

ETABLISSEMENT	REMARQUES
DRIEN CERNEAU	
JEAN D ESME	



SAINTE SUZANNE Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 139 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
139.0	ETB	V.10	COLLEGE H FOUCQUE	
31.0	-	EXT	COLLEGE QUARTIER FRANCAIS	poste spécifique

SAINT ANDRE Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra): 71 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
334.0	ETB	V.1	LYCEE SARDA GARRIGA	
324.0	ETB	V.2	LYCEE MAHATMA GANDHI	
306.0	ETB	V.7	LYCEE JEAN PERRIN	
179.0	DPT	V.1	COLLEGE CAMBUSTON	
158.0	-	EXT	COLLEGE TERRAIN FAYARD	
71.0	ETB	V.1	COLLEGE DES MILLE ROCHES	

BRAS PANON Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 35 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
35	-	EXT	COLLEGE DE BRAS PANON	

SAINT BENOIT Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra): 72 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
149.0	ETB	V.19	LYCEE PATU DE ROSEMONT	
121.0	ETB	V.3	LYCEE AMIRAL BOUVET	
114.0	COM	V.20	COLLEGE BASSIN BLEU	
85.0	ETB	V.4	SEGPA COLLEGE HUBERT DELISLE	
72.0	ETB	V.6	SEP DU LYCEE BRAS FUSIL	

SAINTE ROSE Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra): 163 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
302.2	COM	V.15	COLLEGE THERESIEN CADET	
163.0	-	EXT	COLLEGE THERESIEN CADET	

SAINT JOSEPH Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 204,2 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
434.0	ETB	V.1	LYCEE DE VINCENDO	
325.0	ETB	V.3	LYCEE PAUL LANGEVIN	
218.2	COM	V.1	COLLEGE VINCENDO	
204,2	COM	V.8	COLLEGE JOSEPH HUBERT	

LE TAMPON Barre d'entrée dans la commune (hors mutation intra commune): 254 pts

BAREME	TYPE DE VCEU	N° DE VCEU	ETABLISSEMENT	REMARQUES
1756.0	COM	V.13	COLLEGE 12IEME KM	
1653.0	ETB	V.1	COLLEGE MICHEL DEBRE	
414.0	ETB	V.1	LYCEE ROLAND GARROS	
388.0	ETB	V.3	LYCEE BOISJOLY POTIER	
254.0	COM	V.1	COLLEGE MICHEL DEBRE	

Commune (hors mutation intra commune): 281.2 pts

ETABLISSEMENT	REMARQUES
E TAMARINS	
PAUL HERMANN	
EGE PAUL HERMANN	
COIS DE MAHY	
E TAMARINS	
NE DES BAMBOUS	
PAUL HERMANN	

### ATTENTION!

L'intra commune ne concerne que les collègues déjà en poste dans la commune. Si votre barème n'est pas suffisant pour entrer dans une commune, vous ne pouvez pas obtenir de mutation sur un établissement de cette dernière. C'est le même principe qui est appliqué au mouvement inter académique. Si vous n'avez pas le barème pour entrer dans une académie, vous ne pouvez évidemment pas obtenir de mutation quand bien même votre barème est supérieur aux demandeurs de cette dernière.

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

## MOUVEMENT 2016

Le SNEP FSU Réunion souhaite la bienvenue aux collègues nouvellement mutés dans l'académie ainsi qu'à ceux qui réintègrent la Réunion après quelques années passées sous d'autres latitudes.

Nous tenons également à féliciter l'ensemble des lauréats 2016 des différents concours (CAPEPS et agrégation).

Enfin, nous avons également comme chaque année une pensée particulière pour nos collègues qui vont goûter aux joies de la retraite. Nous leur souhaitons bon vent pour la nouvelle vie qui s'ouvre à eux.

### ILS & ELLES BOUGENT

ANGELI	EVELYNE
AUSSEDAT	PIERRIC
BADRE	NATACHA
BAQUER	LAURA
BEAUVIR	DAMIEN
BELLEME	ALAIN
BENARD	NATACHA MARIE
BERNIGAUD	DIDIER
BEURIER	CATHERINE
CAILLAUD	THIERRY
CANTET	YANNICK
CASTEX	JULIEN
CATINAT	ESTELLE
CHAPUIS	LAURENT
COLOMBET	CORALIE
CORBET	ISABELLE
CROS	SANDRA
DALLE	FREDERIC
DELAPLACE	LAURENCE
DONNADIEU	LAURENT
GARAUD	PATRICK
GHIOTTO	PATRICE
HALE	OLIVIER
HERBAUT	RODOLPHE
HULLEN	PIERRE
KHITER	AMAR
KOHLER	PHILIPPE
LEBON	JOHAN
LESCAT	MARIE
LIAUTIER	JEAN-MARC
MAILLAT	OLIVIER
MAS	FREDERIC
NOMINE	PATRICE
PICARD	FREDERIQUE
PROCHASSON	BENOIT
RAVET	STEPHANE
REITH	STEPHANE
RICHEUX	JEAN-JACQUES
ROBERT	PHILIPPE
SABY	HERVE
SACROT	CAROLINE
SAVIO	TONI
SICARD	ALEXANDRE
SMITH	ALEXANDRE
SOLDERA	LAURENCE
TEYSSIER	GERARD

### ILS & ELLES ARRIVENT

BILLET	MURIEL
CARBONEL-LANGUET	JEAN
DIEAZANACQUE	OLIVIER
DUMAS	CAROLINE
ESPERANCE	DAMIEN
GRONDIN	WILLY
GUITTARD	PIERRICK
HOAREAU	JULIE
K BIDI	STEPHANE
MONETTI	JEROME
MOURIES	ERIC
NOURRY	ANDERSON
PASQUON	VINCENT
ROULET	KARINE
SABATIER	ARTHUR
TRAVERSAZ	MATHIEU
VAUDIN	JEROME
VERGNE	THOMAS

### ILS & ELLES REVIENNENT

BETTINI	LAURENT
SCHMITT	JEAN-GUILLAUME
BONHOMME	CORINNE
FIORETTI	CATHERINE
DESPOUY	NADINE
GIERENS	MELANIE
REPECAUD	LAURENT
STOECKEL	NICOLAS

### ILS & ELLES PARTENT

ANTOINE	LEA
CANTEL	ALBAN
CHAMINADE	BRUNO
DORLA	BEATRICE
DURIEZ	OLIVIER
ELISABETH	YANNICK
GARBAL	OLIVIER
GERARD	ADELE
GERVAIS	SANDRINE
GRONDIN	YANNICK
LAURE	JOSEPH DENIS
LAVAUD	ANAE
ORECCHIONI	JEREMY
WESTERLOPPE	MARIE-LAURE



## MOUVEMENT 2014 GT TZR

Compte rendu GT affectations TZR MA CDI et Contractuels du 19 juillet 2016

Cela fait plusieurs années déjà que ce GT relatif à l'affectation des collègues remplaçants se déroule pendant les vacances scolaires et comme à chaque fois, les seuls représentants du personnel qui siègent sont ceux du SNEP-FSU.

Comme les années précédentes, nous avons demandé que ce GT se tienne la dernière semaine avant la rentrée des classes. Cela permettrait d'avoir une vision plus précise des BMP et autres supports disponibles pour les affectations... mais surtout de limiter des erreurs et modifications post GT souvent perçus comme injustes et source d'incompréhensions pour les collègues.

Sensible à nos arguments, l'administration espère pouvoir organiser ce GT au plus près de la rentrée l'an prochain.

Un rappel est fait sur la procédure, à savoir qu'on affecte d'abord les TZR, puis les MA, puis les CDI. Il est également proposé aux membres du GT d'affecter les CDD mais uniquement sur les temps pleins. Les remplacements, courtes et moyennes durée (congés formation, maladie, mi-temps...) ayant lieu à la rentrée.

Autres principes rappelés par l'administration:

- les plus gros barèmes sont affectés en priorité sur les postes à l'année

- un collègue ayant déjà effectué un remplacement et/ou en RAD dans un établissement n'est pas prioritaire si un support est vacant dans ce même établissement

- les vœux exclusifs en lycée ne sont pas pris en compte

- les vœux ne sont qu'indicatifs pour orienter les choix à barème équivalent

**Remarque :** Pour l'affectation sur des postes isolés comme Cilaos, l'administration tient compte du lieu de résidence de l'agent.

A l'issue du GT, 11 TZR, 2 ATP, 1 MA et 12 contractuels (CDI & CDD) ont obtenu une AFA (affectation sur poste à l'année).

Damien Laude

## LE POINT SUR LA SYNDICALISATION

A 6 mois du congrès académique (février 2016), le bilan de la syndicalisation de ces trois dernières années est globalement positif. Le taux de syndiqués a progressivement augmenté pour atteindre les 36% cette année (voir graphique). Dans le même temps, le nombre d'enseignants d'EPS titulaires n'a cessé de diminuer alors que le recours aux non-titulaires augmentait au point de représenter un « corps » 4 fois plus importants que les TZR!

Il est donc important que tous ces collègues contractuels se syndiquent au SNEP afin de faire valoir leur droits et connaître les possibilités d'évolution de carrière vers la titularisation. Le coût modique de la cotisation (42 euros) est une incitation forte à nous rejoindre.

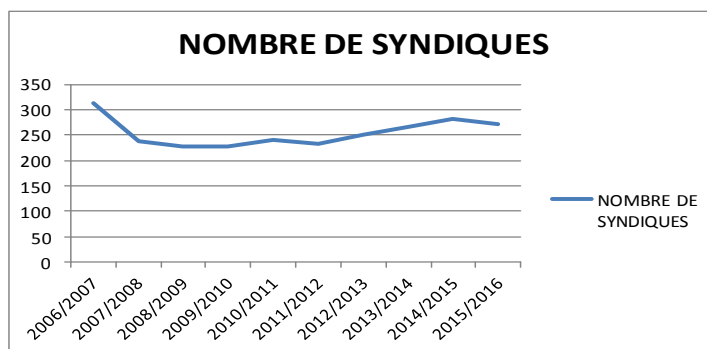
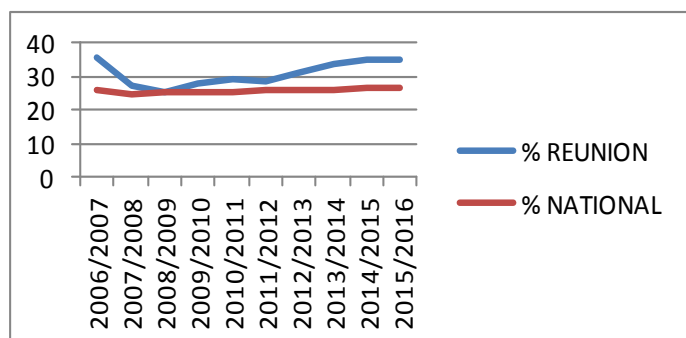
Nous nous sommes fixés comme objectif depuis 3 ans d'atteindre la barre des 300 syndiqués. Il est évident que l'objectif est plus difficile à atteindre si le nombre total d'enseignants titulaires diminue. C'est pourquoi, la clef du succès passe par la syndicalisation de tous : titulaires, stagiaires et non-titulaires!

Alors, n'attendez pas pour vous syndiquer car, si le SNEP a besoin de vous, nous aurons tous besoin du SNEP!

Le trésorier académique Benoit Caquelard

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

## LE POINT SUR LA SYNDICALISATION (SUITE)



	2006/2007	2007/2008	2008/2009	2009/2010	2010/2011	2011/2012	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016
NOMBRE DE SYNDIQUES	314	239	227	228	240	233	250	267	282	272
% REUNION	35,4	27,2	25,1	27,8	29,4	28,8	30,9	33,5	35,1	35,9
% NATIONAL	26,2	24,4	25,1	25,5	25,4	25,9	25,6	26	26,5	27,6

## LE POINT SUR LA TRESORERIE

Malgré une nouvelle augmentation du taux global, le SNEP Réunion enregistre une légère baisse du nombre de syndiqués. La raison provient d'un calibrage à nouveau très insuffisant entraînant la diminution du nombre de titulaires.

Compte tenu de la bonne situation financière, le bureau du SNEP Réunion a néanmoins pris la décision de verser à nouveau 1500 euros au SNEP national pour l'aide aux grands événements (colloques nationaux, Epsiliades...)

Le poste principal de dépenses concerne les frais de transports qui permettent notre participation à tous les conseils délibératifs nationaux, congrès de 2017. Les autres postes importants de dépenses concernent la communication (téléphone internet), la location du local, le bulletin académique et les différents frais d'accueil lors des stages et réunions diverses.

## COMPTE DE RESULTATS 2015/2016

CHAPITRE	Recettes	Dépenses
COTISATIONS REVERSEES AU NATIONAL		43141,51
CLOTURE-REOUVERTURE COMPTES BANCAIRES	39619,4	19804,3
FOURNITURES ENTRETIEN PETITS EQUIPEMENTS		123,2
MATERIEL ET LOGICIEL INFORMATIQUE		2392,84
FOURNITURES DE BUREAU	17	210,84
LOCATION D'INSTALLATION et LOCATION IMMOBILIERE		3923,28
ENTRETIEN FRAIS LOCAL		600,35
ASSURANCE		25,2
BULLETIN		1498,94
ACTION - MATERIEL SYNDICALISATION		1129,7
FRAIS DE DEPLACEMENTS	3377,98	8039,41
FRAIS RECEPTION - REPAS - CONVIVIALITE	275	2773,73
TELEPHONE INTERNET		1709,98
AFFRANCHISSEMENT BULLETIN		410,01
AFFRANCHISSEMENT - TIMBRES		961,67
FRAIS BANCAIRES	14,76	82,65
COTISATIONS AUTRES		816
DONS SOLIDARITE	298	
COTISATIONS RECUES DES ADHERENTS	66166,81	472,6
	109768,95	88116,21
Solde au 27/08/2016	21652,74	

# SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

ORGANIGRAMME SNEP			
SECRETAIRES ACADEMIQUES	Damien LAUDE	06 92 77 51 49	<a href="mailto:s3-reunion@snepfsu.net">s3-reunion@snepfsu.net</a>
	Catherine DURIEZ	06 92 70 08 11	<a href="mailto:s3-reunion@snepfsu.net">s3-reunion@snepfsu.net</a>
TRESORIER, RESPONSABLE SYNDICALISATION	Benoit CAQUELARD	06 92 51 03 70	<a href="mailto:t3-reunion@snepfsu.net">t3-reunion@snepfsu.net</a>
RESPONSABLES DE SECTEURS			
SECTEUR SUD	Jacques CHEVALIER	06 92 70 74 48	<a href="mailto:chevalier9474@gmail.com">chevalier9474@gmail.com</a>
SECTEUR EST	Fabienne YU KUI	06 92 61 29 20	<a href="mailto:AKY@wanadoo.fr">AKY@wanadoo.fr</a>
SECTEUR OUEST	Carole BESTAUX	06 92 14 30 08	<a href="mailto:bestauxc@gmail.com">bestauxc@gmail.com</a>
SECTEUR NORD	Damien LAUDE	06 92 77 51 49	<a href="mailto:s3-reunion@snepfsu.net">s3-reunion@snepfsu.net</a>

SECTEUR CORPO			
MUTATIONS	Manuel SAINT-LU	06 92 91 23 50	<a href="mailto:manolos.ola@orange.fr">manolos.ola@orange.fr</a>
TZR	Damien LAUDE	06 92 77 51 49	<a href="mailto:s3-reunion@snepfsu.net">s3-reunion@snepfsu.net</a>
INSTALLATIONS SPORTIVES	Catherine DURIEZ	06 92 02 80 40	<a href="mailto:cath.duriez@wanadoo.fr">cath.duriez@wanadoo.fr</a>
NON TITULAIRES	Benoit CAQUELARD	06 92 51 03 70	<a href="mailto:t3-reunion@snepfsu.net">t3-reunion@snepfsu.net</a>
COMMISSION DE REFORME	Manuel SAINT-LU	06 92 91 23 50	<a href="mailto:manolos.eho@orange.fr">manolos.eho@orange.fr</a>
	Emilie SOULET	06 92 28 84 26	<a href="mailto:emisou1@hotmail.fr">emisou1@hotmail.fr</a>
UNSS	Jean Yves FERNANDEZ	06 92 68 40 44	<a href="mailto:jyfernandez@wanadoo.fr">jyfernandez@wanadoo.fr</a>
STAGIAIRES	Camille DEHAIS	06 92 51 54 68	<a href="mailto:camilledehais@hotmail.com">camilledehais@hotmail.com</a>
RETRAITES	Michel ROULLOT	06 92 77 51 49	<a href="mailto:jmroullot@gmail.com">jmroullot@gmail.com</a>

COMMISSAIRES PARITAIRES			
AGREGE TITULAIRE	PRUD HOMME Matthieu	06 92 14 30 37	<a href="mailto:matt.lydie@gmail.com">matt.lydie@gmail.com</a>
AGREGE SUPPLEANT	THIERRY Béatrice	06 92 64 08 10	<a href="mailto:bea.thierry@wanadoo.fr">bea.thierry@wanadoo.fr</a>
HCPEPS TITULAIRES	CHEVALIER Jacques	06 92 70 74 48	<a href="mailto:chevalier9474@gmail.com">chevalier9474@gmail.com</a>
	BESTAUX Carole	06 92 14 30 08	<a href="mailto:bestauxc@gmail.com">bestauxc@gmail.com</a>
HCPEPS SUPPLEANTS	FERNANDEZ Jean Yves	06 92 68 40 44	<a href="mailto:jyfernandez@wanadoo.fr">jyfernandez@wanadoo.fr</a>
	BEAUR Catherine	06 92 05 55 41	<a href="mailto:cbeaur@orange.fr">cbeaur@orange.fr</a>
P.EPS TITULAIRES	LAUDE Damien	06 92 77 51 49	<a href="mailto:s3-reunion@snepfsu.net">s3-reunion@snepfsu.net</a>
	DELAPLACE Laurence	06 92 95 28 08	<a href="mailto:lolo.jm@wanadoo.fr">lolo.jm@wanadoo.fr</a>
	CAQUELARD Benoit	06 92 51 03 70	<a href="mailto:rs-reunion@snepfsu.net">rs-reunion@snepfsu.net</a>
	YU KUI Fabienne	06 92 61 29 20	<a href="mailto:AKY@wanadoo.fr">AKY@wanadoo.fr</a>
	SAINT LU Manu	06 92 91 23 50	<a href="mailto:manolos.ola@orange.fr">manolos.ola@orange.fr</a>
	DEHAIS Camille	06 92 51 54 68	<a href="mailto:camilledehais@hotmail.com">camilledehais@hotmail.com</a>
	GERARD Philippe	06 92 69 56 01	<a href="mailto:ge.ph@wanadoo.fr">ge.ph@wanadoo.fr</a>
P.EPS SUPPLEANTS	SOULET Emilie	06 92 28 84 26	<a href="mailto:emisou1@hotmail.fr">emisou1@hotmail.fr</a>
	PROCHASSON Benoit	06 92 76 72 58	<a href="mailto:prochasson.benoit@gmail.com">prochasson.benoit@gmail.com</a>
	CLEMENT Nicole	06 92 30 39 62	<a href="mailto:nicoleamangoua@sfr.fr">nicoleamangoua@sfr.fr</a>
	WALLERAND Didier	06 93 90 21 63	<a href="mailto:bcdwallerand@yahoo.fr">bcdwallerand@yahoo.fr</a>
	PAYET Frédéric	06 92 38 67 97	<a href="mailto:dadou794@msn.com">dadou794@msn.com</a>
	DEMURE Stéphane	06 92 11 98 06	<a href="mailto:stephanedemure@yahoo.fr">stephanedemure@yahoo.fr</a>
	BOUILLOUX LAFONT Nathalie	06 92 57 06 98	<a href="mailto:bouillouxlafont@gmail.com">bouillouxlafont@gmail.com</a>

**SNEP - 7 Bd Mahatma Gandhi - Apt 4 Bat C - res les Longanis - 97490 Sainte Clotilde**

<b>Identité</b>	Date de naissance	Sexe : F <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	<b>Situation professionnelle</b>	<b>Etablissement d'affectation ou zone de remplacement</b>			
	Nom			Code établissement			
	Nom de jeune fille			Nom			
	Prénom			Adresse complète			
	Adresse complète						
	Mail						
	Téléphone fixe						
	Téléphone portable						
				<b>Echelon (ou groupe pour les retraités)</b>			
				<b>Situation administrative (entourez ci-dessous)</b>			
		TZR	Poste fixe	Disponibilité	Congés (parental,...)		
		Prof de sport stagiaire		Prof stagiaire	Agrégé stagiaire		
		CPA : 50% / 70% / 80%		Temps partiel : %			

<b>Bulletins</b>	<b>Envoi des bulletins syndicaux</b>			<b>Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin</b>	
	<input type="checkbox"/> Version papier	<input type="checkbox"/> Adresse personnelle		J'accepte de fournir au SNEP les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 6/01/78. Cette autorisation est révoquée par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en m'adressant au SNEP - Service informatique, 76 rue des Rondeaux, 75020 PARIS.	
	<input type="checkbox"/> Version électronique	<b>OU</b>			
<b>Envoi des hors séries "Contre pied"</b>			<b>Date et signature</b>		
Il se fera désormais uniquement par voie postale					

## Cotisations SNEP DOM 2016-2017

Entourez votre catégorie professionnelle		Catégorie/échelon										
		1	2	3	4	5	6/A1	7/A2	8/A3	9	10	11
<b>Catégorie professionnelle</b>	Prof EPS - Prof de sport - PCEA Agri - ENS	Stagiaire CAPEPS ext										
	Prof Hors Classe - Prof de Sport Hors Classe	220 €	248 €	265 €	284 €	308 €	327 €	346 €				
	Bi-admissible	186 €										
	Agrégé - CTPS	Stagiaire AGREG ext										
	Agrégé- CTPS Hors Classe	290 €	308 €	325 €	346 €	363 €	390 €	405 €	426 €	271 €	291 €	305 €
	AE - CE - PEGC	151 €		160 €	167 €	175 €	184 €	192 €	202 €	213 €	226 €	239 €
	CE - PEGC Hors Classe			226 €	239 €	271 €	290 €					
	CE - PEGC Classe Ex.	271 €	293 €	308 €	327 €	346 €						
	MA et CDI	134 €	145 €	149 €	159 €	169 €	179 €	192 €				
	Prof EPS stagiaire à l'externe	130 €										
Prof de Sport stagiaire à l'externe	130 €											
Agrégé stagiaire sur 1er poste	140 €											
Congé parental - disponibilité	42 €											
Vacataire - Contractuel	42 €											
Congé de formation	100 €											
		<b>Montant du traitement ou de la pension mensuelle (net)</b>										
Retraité et contrat local HDF		Inférieur à 1000 €	→ groupe 1	49 €					Entre 2051 € et 2300 €	→ groupe 6	115 €	
		Entre 1001 € et 1300 €	→ groupe 2	66 €					Entre 2301 € et 2500 €	→ groupe 7	132 €	
		Entre 1301 € et 1550 €	→ groupe 3	81 €					Entre 2501 € et 2700 €	→ groupe 8	146 €	
		Entre 1551 € et 1800 €	→ groupe 4	92 €					Entre 2701 € et 2900 €	→ groupe 9	158 €	
		Entre 1801 € et 2050 €	→ groupe 5	101 €					Supérieur à 2900 €	→ groupe 10	166 €	

**Stagiaire non reclassé** : selon échelon de la catégorie d'origine

**CPA nouvelle formule** : 50%, 70% ou 80% de la cotisation normale (selon votre CPA)

**Temps partiel** : à calculer selon l'échelon et la quotité de service

Abonnement Bulletin	
Titulaire	60 €
Non titulaire/non réemployé	30 €
Etudiant	30 €

## Je choisis de payer ma cotisation...

**Par chèque** à l'ordre du SNEP      Nombre de chèques (max 5)     

**Par prélèvement(s)** en une ou plusieurs fois (effectué le 5 de chaque mois jusqu'au 5 juin, max 5 fois). Remplissez le mandat ci-dessous.

Nombre de prélèvements            1er mois de prélèvement     

<b>PRELEVEMENT MANDAT</b>	En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.
Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ Compl. d'adresse _____ CP - Ville _____ Pays _____ Code IBAN _____ Code BIC _____	Pour le compte du  <b>SNEP</b> 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS  Ref : cotisation SNEP  A : _____ Le : _____  Signature : _____
Paiement récurrent <input checked="" type="checkbox"/> <b>MERCI DE JOINDRE UN RIB</b>	
NE RIEN INSCRIRE ICI <input style="width: 100px;" type="text"/>	

**CREDIT D'IMPOT** i

Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation.

Par exemple, une cotisation de 147 € ne vous coûte réellement que 49,98 €.